

REUNION DU COMITE CONSULTATIF INDEPENDANT POUR LA SUPERVISION EXTERNE DE L'ONUSIDA (IEOAC)

Date : 28 au 30 septembre 2022 (réunion sur 3 jours)

Heure : 28 septembre (9 h-18 h), 29 septembre (9 h-17 h), 30 septembre (9 h-7 h 30)

Lieu : Salle de conférence Kofi A. Anaan, ONUSIDA

PARTICIPANTS :

Membres du Comité : M. Saad Bounjoua, Mme Agnieszka Golebiowska, M. David Kanja, Mme Bushra Malik (Présidente), M. Ibrahim Pam, Mme Hélène Rossert et M. Benoit de Schoutheete

Aide du Secrétariat : M. Tim Martineau, directeur du management ; M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance et des affaires multilatérales ; Mme Samia Lounnas, conseillère principale en gouvernance ; Mme Adriana Hewson, responsable de la gouvernance ; Sara Amara, stagiaire en gouvernance ; Saliha Bayrakceken, assistante en gouvernance

Rédacteur indépendant du rapport : M. Mike Isbell

ORDRE DU JOUR

Jour 1 : Mercredi 28 septembre 2022 : Gestion des risques au Secrétariat

- 1. Café d'accueil :** *Un café d'accueil pour les membres de l'IEOAC sera organisé à l'ONUSIDA pour lancer la réunion.*
- 2. Ouverture et questions administratives :** *La présidente de l'IEOAC ouvre la réunion et passe en revue l'ordre du jour.*
- 3. Réunion avec la directrice exécutive de l'ONUSIDA :** *L'IEOAC rencontrera la Directrice exécutive de l'ONUSIDA pour discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'IEOAC telles que présentées dans leur premier rapport à la 50e réunion du CCP. La Directrice exécutive présentera également aux membres de l'IEOAC les perspectives de renforcement de la gestion des risques et des contrôles au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que les domaines dans lesquels elle souhaite obtenir des conseils de la part de l'IEOAC. La réunion sera également l'occasion pour l'IEOAC et la Directrice exécutive de discuter du déficit de financement actuel de l'ONUSIDA et de ses implications sur les opérations du Programme commun et du Secrétariat.*
- 4. 1re séance : Discussion et accord sur le règlement intérieur de l'IEOAC :** *Les membres de l'IEOAC discuteront et finaliseront le règlement intérieur de l'IEOAC tel que décrit dans le rapport annuel 2021.*

5. **Pause-café et session de clôture** : *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et d'examiner les recommandations potentielles découlant de cette session.*
6. **2e séance : Système ERP de l'ONUSIDA/OMS** : *Les membres de l'IEOAC recevront une présentation sur le nouveau système de planification des ressources de l'entreprise qui sera utilisé par l'ONUSIDA dans le cadre de sa relation administrative avec l'OMS.*
7. **Session de clôture 2** : *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et d'examiner les recommandations potentielles découlant de cette session.*
8. **Déjeuner**
9. **3e séance : Mise à jour sur les opérations de l'ONUSIDA, aperçu de la gestion des risques, des contrôles internes et des mesures prises pour prévenir la fraude au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA** : *L'IEOAC recevra une présentation générale de la gestion des risques au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA, examinera et discutera du cadre des contrôles internes, des évaluations, des déclarations annuelles et des mesures prises pour prévenir la fraude avec l'équipe concernée du Secrétariat.*
10. **Café et session de clôture 3** : *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et d'examiner les recommandations potentielles découlant de cette session.*
11. **4e séance : Examiner les systèmes établis par le Secrétariat de l'ONUSIDA pour promouvoir la conformité juridique, réglementaire et politique et des normes élevées de conduite** : *L'IEOAC examinera et discutera des systèmes de conformité avec l'équipe du Secrétariat concernée.*
12. **Session de clôture** : *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et d'examiner les recommandations potentielles découlant de cette session.*

Jour 2 : Jeudi 29 septembre 2022 : Supervision

1. **1re séance : Mise à jour sur la mise en œuvre des recommandations de supervision interne et externe** : *L'IEOAC recevra une mise à jour du Secrétariat de l'ONUSIDA sur le suivi et le contrôle de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit interne, d'enquête, d'audit externe, du CCI et de tout autre rapport de contrôle organisationnel.*
2. **Pause-café et session de clôture 1** : *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et d'examiner les recommandations potentielles découlant de cette session.*
3. **2e séance : Mise à jour de l'auditeur externe** : *L'IEOAC rencontrera l'auditeur externe pour discuter de la portée, du plan et de l'approche de l'auditeur externe, y compris son plan de travail 2023 et le suivi des recommandations de l'audit externe. Le Secrétariat de l'ONUSIDA sera présent pour fournir des clarifications si nécessaire.*
4. **Séance privée avec l'auditeur externe** : *L'IEOAC aura une session à huis clos avec l'auditeur externe.*

5. **Session de clôture 2 :** *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et d'examiner les recommandations potentielles découlant de cette session.*
6. **Déjeuner**
7. **3e séance : Mise à jour du Bureau des services de contrôle interne de l'OMS :**
 - a. *Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de l'OMS présentera aux membres de l'IEOAC une mise à jour sur les points suivants :*
 1. *Charte/TDR de l'audit interne et des enquêtes*
 2. *Activités d'audit et d'enquête en 2021*
 3. *Plans de travail pour l'année 2023*
 4. *Questions et tendances concernant les rapports d'audit et d'enquête 2021*
 5. *Performance par rapport aux ICP sur la rapidité d'exécution*
 6. *Résultats de toute évaluation interne ou externe récente de la qualité du BSCI de l'OMS*
 - b) *L'IEOAC rencontrera le BSCI de l'OMS pour examiner le champ d'application, le plan, les ressources, les performances de la fonction d'audit interne et de l'auditeur interne, ainsi que le caractère approprié de l'indépendance de cette fonction, et assurer le suivi des recommandations de l'audit interne. Ce sera également l'occasion pour l'IEAOC de discuter de la demande du CCP découlant du rapport du CCI concernant l'adéquation de la couverture d'audit pour le Secrétariat de l'ONUSIDA.*
8. **Séance privée avec le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS :** *L'IEOAC tiendra une séance à huis clos avec le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS.*
9. **Session de clôture 3 :** *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et d'examiner les recommandations potentielles découlant de cette session.*
10. **4e séance : Mise à jour du Responsable de l'éthique (reporté)**
11. **Séance privée avec le Responsable de l'éthique (Reporté)**
12. **5e séance : Café et discussion de l'IEOAC sur l'étendue de la couverture de l'audit :** *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et d'examiner les recommandations potentielles découlant de cette session. L'IEOAC va finaliser ses conclusions.*

Jour 3 : Vendredi 30 septembre 2022 : Haute direction de l'ONUSIDA

1. **1re séance : Finances et situation financière de l'ONUSIDA :**
 - a) *L'IEOAC examinera le rapport financier du CCP 2021 et la mise à jour de la gestion financière intérimaire 2022. L'IEOAC recevra également une mise à jour des travaux et des recommandations de l'équipe spéciale multipartite sur la situation financière de l'ONUSIDA.*
 - b) *L'IEOAC recevra une présentation sur les règles et règlements financiers du Secrétariat et examinera leur fonctionnement et leur efficacité.*

2. **Café et session de clôture 1** : *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et d'examiner les recommandations potentielles découlant de cette session.*
 3. **Préparation de la réunion avec la haute direction de l'ONUSIDA et discussion sur les questions clés** : *L'IEOAC discutera des questions clés soulevées lors de la réunion de septembre et préparera sa discussion avec la haute direction de l'ONUSIDA.*
 4. **Déjeuner (13 h - 14 h)**
 5. **Session de clôture pour discuter/examiner les questions principales avec la haute direction de l'ONUSIDA** : *L'IEOAC rencontrera la haute direction de l'ONUSIDA pour discuter des recommandations, des réflexions et des orientations découlant de leur réunion de septembre.*
 6. **Session de clôture pour discuter/examiner les questions principales avec le Bureau du CCP** : *L'IEOAC rencontrera le Bureau du CCP pour discuter des recommandations, des réflexions et des orientations découlant de leur réunion de septembre.*
 7. **Café et préparation du compte-rendu de la réunion et des recommandations sur les résultats de la réunion** : *L'IEOAC aura l'occasion de discuter de la session avec ses membres et de finaliser les recommandations sur les résultats de sa réunion de septembre. Le Comité aura également l'occasion d'examiner les préparatifs de sa prochaine réunion de novembre.*
 8. **Questions diverses**
-

RÉSUMÉ :

JOUR 1 : GESTION DES RISQUES AU SECRÉTARIAT

2. **Ouverture et questions administratives** : *La présidente de l'IEOAC ouvre la réunion et passe en revue l'ordre du jour.*

Mme Bushra Malik, présidente du Comité consultatif externe indépendant pour la supervision de l'ONUSIDA (IEOAC), a souhaité la bienvenue aux membres à la cinquième réunion du Comité et a présenté l'ordre du jour de la réunion. Après une discussion sur les règles de procédure de l'IEOAC, le premier jour sera consacré à la gestion des risques au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA. Le deuxième jour portera sur la surveillance, notamment sur les fonctions d'audit externe et interne, ainsi que sur d'autres recommandations en matière de surveillance. Le troisième jour comprendra une session approfondie sur les finances et la situation financière de l'ONUSIDA, ainsi que des réunions avec la direction de l'ONUSIDA et le bureau du CCP pour discuter des conclusions et des recommandations du Comité à l'issue de la réunion sur trois jours.

3. **Réunion avec la directrice exécutive de l'ONUSIDA** : *L'IEOAC rencontrera la Directrice exécutive de l'ONUSIDA pour discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'IEOAC telles que présentées dans leur premier rapport à la 50e réunion du CCP. La Directrice exécutive présentera également aux membres de l'IEOAC les perspectives de*

renforcement de la gestion des risques et des contrôles au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que les domaines dans lesquels elle souhaite obtenir des conseils de la part de l'IEOAC. La réunion sera également l'occasion pour l'IEAOC et la Directrice exécutive de discuter du déficit de financement actuel de l'ONUSIDA et de ses implications sur les opérations du Programme commun et du Secrétariat."

M. Tim Martineau, Directeur du Management de l'ONUSIDA, a indiqué que la Directrice exécutive de l'ONUSIDA n'a pas pu assister à la cinquième réunion de l'IEOAC en raison d'un voyage urgent en Suède pour préserver le financement de l'ONUSIDA suite à un changement de gouvernement. Il a été convenu qu'il était important pour le Comité d'avoir des réunions régulières avec la Directrice exécutive. M. Martineau a remercié le Comité pour son dernier rapport et ses recommandations et a renvoyé le Comité à la réponse consolidée du Secrétariat aux rapports de contrôle, présentée au CCP lors de sa 50e réunion, ainsi qu'à la toute première déclaration de contrôle interne du Secrétariat. Le Secrétariat dispose actuellement d'un responsable de l'éthique par intérim, la responsable de l'éthique étant actuellement en congé maternité, et des efforts sont en cours pour identifier des ressources supplémentaires pour le Bureau. Bien que la situation du financement de l'ONUSIDA reste difficile, l'équipe spéciale informelle multipartite sur la situation du financement de l'ONUSIDA a formulé des recommandations d'actions immédiates pour aider à combler le déficit de financement du Programme commun et travaille à la formulation de recommandations pour un financement durable à plus long terme. Le Comité a noté la nécessité de disposer de calendriers et de plans d'action plus clairs pour répondre aux recommandations de surveillance en attente.

4. 1re séance : Discussion et accord sur le règlement intérieur de l'IEOAC : *Les membres de l'IEOAC discuteront et finaliseront le règlement intérieur de l'IEOAC tel que décrit dans le rapport annuel 2021.*

Au nom du groupe de travail, M. Ibrahim Pam a élaboré un projet de règlement intérieur pour examen par le IEOAC. Le Comité a recommandé au Bureau du CCP de modifier les termes de références de l'IEOAC afin d'autoriser la nomination d'un vice-président pour assister le travail de la présidente et promouvoir la continuité du leadership au sein du Comité. La commission a également recommandé au Bureau du CCP de modifier le mandat de la commission afin d'inclure explicitement la fonction d'évaluation dans le champ de compétence de la commission, afin de garantir que la commission ait accès à des informations complètes sur les systèmes et processus de gestion de la performance du Secrétariat. Le IEAOC a constitué un groupe de travail, composé de M. Kanja, M. Pam et M. de Schoutheete, chargé de réviser le projet de règlement intérieur, pour discussion et approbation par la commission lors de sa réunion de novembre 2022. Outre les deux questions nécessitant une action du Bureau du CCP pour modifier les termes de référence de l'IEOAC, le Comité a noté plusieurs questions à traiter lors de la révision, notamment les mandats des membres du Comité, la fréquence des réunions (y compris les réunions en face à face et les dispositions pour des réunions supplémentaires si nécessaire), l'élection du président, les procédures de prise de décision, les fonctions du président et du vice-président, et les exigences de présence pour les membres du Comité.

6. 2e séance : Système ERP de l'ONUSIDA/OMS : *Les membres de l'IEOAC recevront une présentation sur le nouveau système de planification des ressources de l'entreprise qui sera utilisé par l'ONUSIDA dans le cadre de sa relation administrative avec l'OMS.*

M. Es Paakkonen, analyste de la gouvernance, des risques et de la conformité pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a présenté un rapport sur le développement du

nouveau programme du système de gestion des affaires (BMS) de l'OMS. Le BMS remplacera l'ancien système de planification des ressources de l'entreprise (ERP), désormais obsolète, dans le but de générer une plateforme intelligente, flexible et facile à utiliser, qui harmonise les processus dans toute l'OMS et fait progresser les objectifs stratégiques de l'Organisation. Le nouveau programme BMS, dont l'OMS prévoit la mise en service en janvier 2024, fournira des plateformes actualisées pour la gestion des programmes, des ressources humaines, des finances, de l'approvisionnement, des voyages et des dépenses, ainsi que des réunions et événements. Pour la gestion du programme, la gestion des risques sera intégrée dans la planification stratégique, le budget, la planification opérationnelle, la mise en œuvre du plan de travail et le suivi et les rapports. Comme prévu, le BMS fournira par défaut un cadre de sécurité robuste, y compris des mesures spécifiques pour répondre aux préoccupations soulevées lors d'audits antérieurs de l'ancien système. Le système est en train d'être configuré pour garantir des contrôles internes solides, y compris une application basée sur le cloud qui permet une piste d'audit complète sans affecter les performances.

M. David Fraser, responsable principal de la surveillance et de la conformité pour l'ONUSIDA, a décrit comment l'ONUSIDA s'interfacera avec le nouveau système. Comme l'OMS n'entreprendra pas de personnalisation pour les processus spécifiques à l'ONUSIDA qui ne sont pas couverts par les systèmes administratifs de l'OMS, l'ONUSIDA devra adapter et configurer le BMS pour répondre aux besoins du Programme commun (ou trouver des solutions supplémentaires pour compléter les fonctionnalités offertes par le BMS). M. Fraser a indiqué que l'ONUSIDA s'attend à tirer de nombreux avantages du nouveau BMS, notamment des processus rationalisés, des tableaux de bord intégrés en temps réel, des gains d'efficacité grâce à l'abandon progressif de diverses plateformes de l'ONUSIDA, une meilleure connectivité et un renforcement de la conformité et des contrôles internes. L'ONUSIDA prévoit que la plateforme BMS renforcera la gestion des risques, améliorera les contrôles de conformité, améliorera la planification des voyages et des événements, et renforcera la gestion et la planification des achats. M. Fraser a indiqué que l'ONUSIDA a été impliquée dans l'équipe du projet BMS de l'OMS, bien que l'ONUSIDA n'ait qu'un statut d'observateur dans la gouvernance du projet. Des efforts sont en cours pour comprendre comment l'ONUSIDA s'écarte des processus et de la terminologie standard de l'OMS, afin d'identifier des approches personnalisées pour garantir que le nouveau système répond aux besoins du Programme commun. Ces efforts permettent également d'explorer les processus au sein du Secrétariat qui devront être adaptés pour s'aligner sur la nouvelle plateforme. Des stratégies sont également en cours d'élaboration afin de s'assurer que le personnel de l'ensemble du Secrétariat est correctement formé et capable d'utiliser de manière optimale la plateforme BMS lorsqu'elle sera opérationnelle. L'ONUSIDA paie une redevance annuelle à l'OMS pour utiliser son système ERP.

Le Comité a engagé une discussion approfondie sur les avantages et les risques potentiels liés à l'utilisation par le Secrétariat du système ERP de l'OMS. Le Comité a exprimé son inquiétude quant au fait que l'ONUSIDA n'a qu'un statut d'observateur dans le système BMS en cours de développement. Le Comité a recommandé que la direction de l'ONUSIDA utilise tous les moyens appropriés pour s'assurer que les exigences des utilisateurs et des entreprises de l'ONUSIDA sont prises en compte dans la conception du BMS. Le Comité a souligné que le nouveau système ERP doit être développé et déployé de manière à soutenir autant que possible les efforts de l'ONUSIDA pour aborder la gouvernance, la gestion des risques et la conformité de manière coordonnée et basée sur les données. En particulier, le Comité a souligné l'importance de s'assurer que les données de chacun de ces trois domaines sont utilisées pour informer une prise de décision cohérente et coordonnée dans tous ces domaines. En réponse aux questions du Comité, M. George Farhat, Directeur des finances et de la responsabilisation de l'ONUSIDA, a

déclaré que l'ONUSIDA continuerait à utiliser les anciennes plateformes existantes au cas où le déploiement du nouveau BMS serait retardé ou rencontrerait des problèmes de mise en œuvre.

Il a été noté que l'un des principaux risques du nouveau système pour l'ONUSIDA était la possibilité que les données ne soient pas prêtes, ou suffisamment complètes, cohérentes et exactes pour être chargées dans le nouveau système, et que le personnel ne soit pas suffisamment formé et préparé à utiliser la plateforme lorsqu'elle sera déployée. Le Comité a recommandé que toutes les données utilisées dans le nouveau système ERP soient nettoyées en temps voulu et que le personnel soit formé de manière adéquate au nouveau système.

Pour aider le Comité à évaluer dans quelle mesure le nouveau système ERP répond aux besoins des utilisateurs et des entreprises de l'ONUSIDA, l'IEOAC a demandé à la Direction de lui fournir régulièrement des informations actualisées sur la mise en œuvre du système ERP. Le Comité a demandé qu'une analyse des processus organisationnels propres à l'ONUSIDA soit réalisée, afin d'éclairer l'évaluation du nouveau système ERP par le Comité et d'identifier les domaines dans lesquels les caractéristiques de la nouvelle plateforme pourraient devoir être adaptées aux besoins du Programme commun.

- 9. 3e séance : Mise à jour sur les opérations de l'ONUSIDA, aperçu de la gestion des risques, des contrôles internes et des mesures prises pour prévenir la fraude au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA : L'IEOAC recevra une présentation générale de la gestion des risques au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA, examinera et discutera du cadre des contrôles internes, des évaluations, des déclarations annuelles et des mesures prises pour prévenir la fraude avec l'équipe concernée du Secrétariat.**

Salma Doghri, responsable de la conformité à l'ONUSIDA, a informé le Comité sur la gestion des risques et les mesures prises pour prévenir la fraude. Mme Doghri a indiqué que l'ONUSIDA a une politique de tolérance zéro en matière de fraude, qu'elle dispose de nombreux cadres et mécanismes pour prévenir et détecter les fraudes, qu'elle impose à l'ensemble du personnel l'obligation de signaler les cas de fraude et qu'elle accorde la priorité au soutien à la prévention de la fraude de la part des hauts responsables de l'ONUSIDA. L'élaboration et le déploiement du cadre de gestion des risques ont été examinés, y compris son processus par étapes consistant à évaluer le contexte des risques, à identifier et à évaluer les risques, à prendre des mesures pour faire face aux risques identifiés et à suivre les progrès des réponses aux risques. Le cadre de gestion des risques vise à traiter efficacement les cinq principales sources de risque potentiel pour la réputation de l'ONUSIDA : financement et finances, politique et gouvernance, technique et programmatique, sécurité, compétences et bien-être du personnel, et systèmes et infrastructures. De nombreux outils ont été développés pour mettre en œuvre une gestion saine des risques, notamment des exercices de planification du travail intégrant la gestion des risques, un registre des risques en ligne, des tableaux de bord de gestion et des supports de formation et d'orientation. Il a été noté que l'ONUSIDA est passé d'un tableur en ligne pour la gestion des risques à une plateforme en ligne, ce qui a facilité l'examen de la qualité de la gestion des risques et amélioré la capacité de l'organisation à identifier la cause et l'impact potentiel des risques identifiés. L'ONUSIDA a estimé que les dimensions de la gestion des risques - cadre et politique, gouvernance et structures organisationnelles, processus et intégration, systèmes et outils, capacités en matière de risques et culture du risque - sont considérées comme « établies », selon une analyse de maturité de la gestion des risques.

Mme Doghri a décrit le cadre de contrôle interne du Secrétariat. En janvier 2022, l'ONUSIDA a conclu un protocole d'accord avec le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de l'OMS pour les fonctions d'audit interne et d'enquête. Les principaux risques pour l'organisation sont

signalés chaque année dans une déclaration de contrôle interne. Mme Doghri a démontré comment le cadre de contrôle interne de l'ONUSIDA, qui est en cours de déploiement, peut être utilisé. Le tableau de bord utilise les évaluations de risque auto-déclarées par les bureaux nationaux de l'ONUSIDA pour fournir une note de risque pour chacun de ces bureaux.

Le Comité s'est félicité du travail considérable accompli par le Secrétariat au niveau opérationnel pour mettre en place des cadres qui favorisent la responsabilisation. Le Comité a exprimé des préoccupations concernant la dépendance de l'organisation à l'égard des évaluations « ascendantes » des risques. L'objectif de cette approche ascendante, a déclaré Mme Doghri, est de s'assurer que les efforts de gestion des risques tiennent compte du contexte local des bureaux. Le Comité a exprimé le souhait de voir un moyen de valider les informations fournies dans ces auto-évaluations.

En plus de l'évaluation ascendante, la direction du Secrétariat a indiqué que des évaluations descendantes des risques ont lieu sur une base ad hoc au sein du Cabinet et du groupe de la haute direction. Le Comité a recommandé au Secrétariat d'entreprendre régulièrement une évaluation descendante des risques plus structurée et formalisée, qui compléterait et serait coordonnée avec l'auto-évaluation ascendante des risques. Le Comité s'est inquiété de la capacité limitée du bureau de contrôle et de conformité, qui se compose actuellement de deux membres du personnel. Le Comité s'est également inquiété du nombre limité d'audits internes réalisés chaque année.

M. Jérôme Blanchard, Chef a.i. du Bureau de l'éthique de l'ONUSIDA, a signalé que la politique actualisée de l'OMS sur le harcèlement sexuel et la discrimination couvre désormais le personnel du Secrétariat. M. Martineau a fait remarquer que les enquêtes menées auprès du personnel au niveau mondial indiquent que si des politiques judicieuses sont en place, de nombreux employés ne leur font pas entièrement confiance.

Le Secrétariat a indiqué que le Comité de gestion des risques ne s'est pas réuni au cours de l'année dernière pendant la mise en œuvre du réalignement organisationnel, mais qu'il est en train d'être relancé pour s'aligner sur le nouvel alignement. Le Comité a recommandé que le Comité de gestion des risques soit réactivé et bien ciblé afin de garantir une approche plus systématique et formelle de la gestion des risques. Le Comité a recommandé que les objectifs et le mandat du Comité de gestion des risques soient réexaminés afin d'en assurer l'efficacité, y compris la clarification des rôles du Comité dans l'identification, l'évaluation, l'affectation et l'atténuation des risques spécifiques. Le Comité a demandé à la direction du Secrétariat de lui fournir le mandat de l'équipe de gestion des risques et les comptes-rendus des dernières réunions. Le Comité a souligné que les cadres et les processus de gestion des risques ne sont efficaces que dans la mesure où ils sont pris en charge par la direction de l'organisation et où les conclusions relatives aux risques donnent lieu à des mesures opportunes et significatives. Il a été demandé au Secrétariat de fournir au Comité un organigramme décrivant le processus de prise de décision pour l'évaluation des risques et la formulation et la mise en œuvre de réponses appropriées.

Le Comité a discuté des conclusions du Secrétariat concernant la maturité des risques. Le Comité a demandé des informations supplémentaires pour comprendre comment la maturité des risques est évaluée, y compris des données appuyant les conclusions du Secrétariat selon lesquelles les dimensions clés de la gestion des risques de l'ONUSIDA sont établies. Pour tous les futurs rapports de la direction du Secrétariat, le Comité a demandé que les présentations distillent des données quantifiables sur les résultats et les tendances et, en l'absence de données numériques, fournissent des exemples illustratifs pour aider le Comité à fournir des orientations et à formuler

des recommandations. Le Comité a recommandé que le Comité de gestion des risques, revitalisé et actualisé, soit chargé d'évaluer et d'attribuer des niveaux de maturité pour chaque dimension de l'évaluation des risques.

Le Secrétariat a indiqué qu'il envisageait d'élaborer une déclaration sur l'appétit de l'organisation pour le risque. Le Comité s'est félicité de cette décision.

11. 4e séance : Examiner les systèmes établis par le Secrétariat de l'ONUSIDA pour promouvoir la conformité juridique, réglementaire et politique et des normes élevées de conduite : L'IEOAC examinera et discutera des systèmes de conformité avec l'équipe du Secrétariat concernée.

Mme Droghi a noté que la conformité est un objectif clé du cadre de contrôle interne. Elle a indiqué que l'organisation dispose de trois lignes de défense contre la fraude, les comportements non éthiques et la non-conformité, à savoir le personnel et la direction de première ligne, le suivi régulier du système de contrôle interne et les audits internes. Des politiques et des règlements financiers sont en place pour promouvoir la conformité, soutenus par des processus, des outils, des formations, des conseils, la vérification de la conformité et des mécanismes de récompense et de sanction. Pour illustrer la manière dont ces politiques et réglementations fonctionnent dans la pratique, Mme Droghi a décrit les processus de passation de marchés du Secrétariat, qui sont alignés sur les directives de l'OMS et comprennent des systèmes d'alerte pour signaler les abus potentiels ou la non-conformité. Mme Droghi a indiqué que le Secrétariat travaille avec l'équipe de l'OMS qui développe actuellement le système BMS, en mettant l'accent sur l'intégration de mécanismes permettant de bloquer le paiement final aux contractants jusqu'à ce que la documentation relative à la performance du contractant ait été reçue.

Mme Droghi a également présenté un tableau de bord de conformité en cours de développement. Elle a également décrit les actions à venir pour améliorer la conformité. La commission a déclaré qu'elle voyait un potentiel considérable dans l'acquisition et l'analyse par le Secrétariat des données sur la conformité, comme le montre le prototype du tableau de bord de la conformité. Le Comité a encouragé la poursuite du développement du tableau de bord et a recommandé son application stratégique de données concrètes et de modèles statistiques, son intégration dans le nouvel ERP et l'utilisation efficace du tableau de bord, y compris le suivi des domaines de non-conformité.

La commission a demandé des informations sur le système de justice interne et le système disciplinaire du Secrétariat. Mme Karen Schmidt-Juergens, Cheffe du service juridique et politique des ressources humaines de l'ONUSIDA, a indiqué que le Secrétariat fournirait, à la demande du Comité, un organigramme actualisé. Mme Schmidt-Juergens a indiqué que l'ONUSIDA prépare un rapport annuel sur les mesures correctives et disciplinaires prises au cours de l'année précédente, ainsi que des rapports annuels sur le système de justice individuelle, notamment les litiges conclus et le statut des appels auprès du conseil d'appel mondial. Le personnel de l'ONUSIDA étant soumis aux statuts et règlements du personnel de l'OMS, il relève des mécanismes de justice interne de l'OMS. Des recommandations ont été faites pour renforcer la fonction d'éthique au sein du Secrétariat, et Mme Schmidt-Juergens a fait référence au récent protocole d'accord avec le BSCI de l'OMS pour faciliter la collaboration en matière d'enquête. Elle a expliqué les politiques de l'organisation en matière de harcèlement sexuel, y compris son utilisation de la base de données Clearcheck pour l'enregistrement et le suivi des membres du personnel qui ont été reconnus coupables de harcèlement ou d'abus sexuels. Mme Schmidt-Juergens a également décrit la procédure de règlement des griefs, qui permet au personnel de recourir à des mécanismes de justice pour les griefs liés à l'emploi.

Le Comité a discuté de l'importance d'achever les enquêtes en temps voulu. Il a été noté que la rapidité et la cohérence sont essentielles pour renforcer la confiance du personnel dans le système de justice interne. Mme Schmidt-Juergens a déclaré que les enquêtes menées auprès du personnel indiquent une large compréhension de la manière de signaler un cas d'abus ou de déposer une plainte, bien que la direction du Secrétariat ait exprimé des préoccupations concernant la durée de certaines enquêtes et la qualité de certains rapports d'enquête du BSCI. Le Secrétariat a assuré le Comité qu'il lui fournirait les résultats de la prochaine enquête mondiale sur le personnel, dont le Comité a recommandé qu'elle soit administrée par le Bureau de l'éthique. Rappelant sa recommandation antérieure en faveur de présentations davantage fondées sur des données, le Comité a demandé que les futurs rapports sur les processus d'enquête et de discipline quantifient et classent plus clairement les cas (par exemple, harcèlement sexuel, etc.), la durée des enquêtes et l'unité responsable du suivi (par exemple, Ressources humaines, éthique, BSCI).

DEUXIÈME JOUR : SUPERVISION

1. **1re séance : Mise à jour sur la mise en œuvre des recommandations de supervision interne et externe** : *L'IEOAC recevra une mise à jour du Secrétariat de l'ONUSIDA sur le suivi et le contrôle de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit interne, d'enquête, d'audit externe, du CCI et de tout autre rapport de contrôle organisationnel.*

Mme Droghi a résumé l'état d'avancement de la mise en œuvre des mécanismes de contrôle. En 2022, des audits ont été réalisés dans les bureaux de l'ONUSIDA au Mali (finalisés) et en Inde (en cours), dans l'équipe d'appui aux régions en Amérique latine et dans les Caraïbes (en cours) et dans le mécanisme d'appui technique. Parmi les 25 recommandations de contrôle en attente depuis longtemps, huit ont été clôturées depuis juin 2022 et quatre autres ont été soumises à une approbation interne. Un audit a été clôturé depuis juin 2022. En septembre 2022, 175 recommandations de surveillance étaient en attente, contre 183 en avril 2022. Sur les 175 recommandations en attente, Mme Droghi a indiqué que 37 (21 %) sont classées à haut risque. Le Secrétariat utilise plusieurs moyens pour hiérarchiser les actions visant à clôturer les recommandations en attente, notamment des examens coordonnés au niveau central, l'utilisation de tableaux de bord de gestion pour suivre les recommandations d'audit en attente, l'utilisation de la base de données de suivi du BSCI (TeamMate+), la coordination des commentaires de la direction sur les recommandations et la gestion proactive des problèmes récurrents.

En ce qui concerne l'audit externe de 2021, sept recommandations ont été formulées. Quatre des sept (concernant le rapport de l'UBRAF sur les indicateurs de performance, les délais de traitement des plaintes en matière d'éthique, les contrôles liés aux paiements finaux aux partenaires, et la présentation du statut du Bureau des services financiers au CCP) ont été mis en œuvre. En outre, le Secrétariat a, conformément aux recommandations de l'audit, demandé à l'OMS d'inclure dans le nouvel ERP les contrôles nécessaires pour éviter les retards concernant les actifs. La formulation de la réponse et de l'action de l'ONUSIDA concernant deux recommandations (concernant une plus grande désagrégation des données relatives aux allégations d'ordre éthique et le renforcement des réglementations des accords de financement des programmes) est en cours. Les réponses à deux autres recommandations des audits précédents (concernant l'évaluation des performances du bureau de pays du Myanmar et des contractants) ont été mises en œuvre, et la mise en œuvre de deux autres recommandations antérieures (concernant le respect des directives relatives aux indicateurs de performance de l'UBRAF et la cohérence des données du pays) est en cours.

Le Comité a reconnu et apprécié le travail substantiel réalisé par le Secrétariat pour clore les recommandations de contrôle en attente. Toutefois, le Comité a noté l'arriéré considérable de recommandations en attente, dont certaines sont en attente depuis trois ans ou plus. Le Comité a recommandé à la direction du Secrétariat de donner la priorité aux efforts visant à éliminer l'arriéré des recommandations en attente. Il a été suggéré que la mise en place d'une norme organisationnelle pour le traitement des recommandations pourrait aider à éliminer l'arriéré actuel et à prévenir l'apparition d'un arriéré à l'avenir. M. Farhat a déclaré que la règle de fonctionnement au sein du Secrétariat est d'essayer de clôturer les recommandations d'audit dans un délai de 9 mois. Il a indiqué que la plupart des recommandations en attente concernaient les bureaux nationaux de l'ONUSIDA, qui ont la responsabilité de traiter les questions soulevées dans les recommandations d'audit. M. Farhat a déclaré que les bureaux nationaux avaient jusqu'à la fin du mois d'octobre 2022 pour répondre aux recommandations en attente et que leur autorité financière déléguée serait suspendue s'ils ne respectaient pas ce délai. M. Fraser a déclaré que la clôture en temps voulu des recommandations de surveillance avait été intégrée dans les évaluations des performances du personnel.

Les membres du Comité ont remercié le Secrétariat pour les données présentées sur le statut des recommandations d'audit interne et externe, mais ils ont également noté l'existence d'autres recommandations de contrôle, y compris, mais sans s'y limiter, celles fournies par le Corps commun d'inspection des Nations unies. Le Comité a recommandé au Secrétariat de mettre en place et de tenir à jour un répertoire unique des recommandations de contrôle de tous les organes, y compris les audits internes et externes, le CCI et les évaluations externes. Le Comité a recommandé que le référentiel indique la durée pendant laquelle chaque recommandation est restée en attente, le calendrier des plans d'action engagés, la gravité du problème ou du risque visé par la recommandation, et le propriétaire du risque. Le Comité a recommandé que la directrice exécutive reçoive des rapports réguliers sur l'état de la mise en œuvre des recommandations de surveillance. M. Fraser a déclaré que la capacité limitée du Secrétariat, par rapport aux autres agences des Nations Unies, rendait difficile pour l'ONUSIDA de répondre aux longs questionnaires du CCI.

3. 2e séance : Mise à jour de l'auditeur externe : L'IEOAC rencontrera l'auditeur externe pour discuter de la portée, du plan et de l'approche de l'auditeur externe, y compris son plan de travail 2023 et le suivi des recommandations de l'audit externe. Le Secrétariat de l'ONUSIDA sera présent pour fournir des clarifications si nécessaire.

En ouvrant la session sur l'audit externe, la présidente a noté que le Comité prévoit de rencontrer deux fois par an l'auditeur externe. La première réunion portera sur l'étendue et l'approche de l'audit, et la seconde sur les résultats de l'audit.

Mme Rita Dhillon, du Contrôleur et Auditeur général de l'Inde (CAG), a décrit les plans pour le prochain audit externe de l'ONUSIDA. Elle a décrit la composition et l'histoire du CAG, y compris sa longue histoire de services d'audit pour l'OMS, et son approche de la conduite d'un audit externe. Le CAG prépare des directives pour chaque audit, sélectionne une équipe d'audit, obtient l'accès au système ERP, examine les données ERP, finalise le plan d'audit, effectue un examen sur place, et prépare et finalise le rapport d'audit.

Normalement, rapporte Mme Dhillon, le CAG reçoit l'accès au système ERP dès qu'une équipe d'audit est en place, ce qui donne à l'équipe d'audit suffisamment de temps pour examiner, analyser et digérer les données organisationnelles bien avant la visite sur place. Dans ce cas, a-t-elle ajouté, l'OMS a déclaré qu'elle ne fournirait un accès au système ERP spécifique à

l'ONUSIDA qu'un mois avant la visite sur place, qui est prévue pour février 2023. Le Comité a encouragé la direction de l'ONUSIDA à plaider auprès de l'OMS pour qu'elle fournisse un accès au système ERP dès que l'équipe d'audit sera en place, afin de soutenir le processus d'audit.

Mme Dhillon a déclaré que le CAG fournirait des conseils sur le développement du système ERP de l'OMS. L'ONUSIDA a déjà fourni au CAG une liste d'exigences qu'elle souhaite voir figurer dans le nouveau système ERP afin de s'assurer qu'il répond aux besoins de l'ONUSIDA. Conformément aux informations fournies précédemment par Mme Droghi, Mme Dhillon a passé en revue les recommandations d'audits antérieurs qui sont toujours en suspens, y compris l'état d'avancement de leur mise en œuvre. Elle a déclaré que l'audit à venir se concentrerait sur la budgétisation (y compris la responsabilité des partenaires et les mécanismes de rapport), les ressources, les finances (y compris le respect des règles financières), la gestion des risques, les achats (y compris un examen spécifique des contrats à court et à long terme), l'UBRAF, les ressources humaines et les processus d'éthique (y compris la diversité, l'équité et l'inclusion, la protection contre le harcèlement, la gestion des conflits d'intérêts et la résolution des griefs). Mme Dhillon a indiqué que l'audit à venir serait de novo et que la communication avec le BSCI de l'OMS permettra d'éviter les doublons.

En réponse aux questions du Comité, Mme Dhillon a suggéré que le moment n'était pas encore venu de procéder à un audit du processus de réalignement de l'ONUSIDA, car il est toujours en cours. M. Martineau a indiqué que le Secrétariat a chargé une partie externe d'entreprendre une évaluation du processus global de changement au sein de l'ONUSIDA.

Le Comité a souligné l'importance de l'engagement de la directrice exécutive avec les auditeurs. Le Comité a recommandé un dialogue régulier entre la directrice exécutive et les organes de contrôle, y compris les auditeurs internes et externes, pour permettre aux auditeurs de comprendre les besoins du Secrétariat et d'y répondre. La directrice exécutive a également recommandé un engagement régulier de la directrice exécutive avec l'IEOAC.

7. 3e séance : Mise à jour du Bureau des services de contrôle interne de l'OMS :

b. *Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de l'OMS présentera aux membres de l'IEOAC une mise à jour sur les points suivants :*

2. *Charte/TDR de l'audit interne et des enquêtes*
3. *Activités d'audit et d'enquête en 2021*
4. *Plans de travail pour l'année 2023*
5. *Questions et tendances concernant les rapports d'audit et d'enquête 2021*
7. *Performance par rapport aux ICP sur la rapidité d'exécution*
8. *Résultats de toute évaluation interne ou externe récente de la qualité du BSCI de l'OMS*

b) *L'IEOAC rencontrera le BSCI de l'OMS pour examiner le champ d'application, le plan, les ressources, les performances de la fonction d'audit interne et de l'auditeur interne, ainsi que le caractère approprié de l'indépendance de cette fonction, et assurer le suivi des recommandations de l'audit interne. Ce sera également l'occasion pour l'IEOAC de discuter de la demande du CCP découlant du rapport du CCI concernant l'adéquation de la couverture d'audit pour le Secrétariat de l'ONUSIDA.*

M. David Webb, directeur du Bureau des services de contrôle interne de l'OMS, a informé le Comité de l'état des audits et enquêtes internes du Secrétariat. Le protocole d'accord le plus récent entre l'ONUSIDA et le BSCI prévoit 215 jours-hommes équivalents temps plein de services

de supervision liés à l'audit par année civile, l'ONUSIDA finançant un auditeur principal P5 et couvrant les frais de déplacement et autres dépenses associées. L'ONUSIDA rembourse également le BSCI pour des services d'enquête selon les besoins.

Au 19 septembre 2022, le BSCI avait reçu 6 rapports de préoccupation concernant l'ONUSIDA, contre 11 et 12 en 2020 et 2021, respectivement. L'une d'entre elles a été classée, trois font l'objet d'une enquête et deux sont au stade de l'examen préliminaire. Vingt-trois affaires sont en cours. M. Webb a invité le Comité à consulter le rapport du BSCI à la 50e réunion du CCP pour plus de détails sur l'état des enquêtes en cours. Pour rattraper le retard dans les enquêtes, le BSCI et l'ONUSIDA ont convenu de mettre en place un ensemble de consultants externes pour fournir des ressources d'enquête supplémentaires. En réponse aux questions du Comité, M. Webb a précisé que les chiffres des enquêtes communiqués par le BSCI ne reflètent que les cas transmis au BSCI par l'ONUSIDA et ne comprennent pas les plaintes déposées par le biais de la ligne d'assistance éthique qui ne sont pas transmises au BSCI. M. Martineau a indiqué que l'ONUSIDA constatait une augmentation des cas soumis au bureau d'éthique de l'ONUSIDA.

Dans le but d'aligner les attentes de l'ONUSIDA et du BSCI en ce qui concerne la rapidité et la qualité des enquêtes, le Comité a recommandé d'entreprendre une évaluation des enquêtes achevées, en clarifiant et en traitant les exemples de non-respect des indicateurs clés de performance dans le mémorandum d'accord entre l'ONUSIDA et le BSCI. Le Comité a également demandé une clarification des rôles et des responsabilités de tous les acteurs du processus d'enquête, y compris les ressources humaines de l'ONUSIDA, le bureau de l'éthique du Secrétariat et du BSCI, dans tous les aspects du processus, de la plainte initiale à la clôture de l'enquête.

En ce qui concerne les cas de harcèlement et d'abus sexuels présumés, la fonction d'enquête du BSCI est en cours de restructuration sur la base des recommandations d'une étude de PricewaterhouseCoopers (PwC) publiée en septembre 2022. La commission a demandé à recevoir toutes les évaluations de la fonction d'enquête du BSCI, y compris le récent rapport de PwC. En réponse aux résultats des enquêtes menées auprès du personnel, selon lesquels certains membres du personnel pourraient résister à l'utilisation des politiques relatives au harcèlement et aux abus sexuels, la direction du Secrétariat a lancé une campagne visant à encourager le personnel à utiliser les instruments et les politiques disponibles pour signaler les cas de harcèlement ou d'abus sexuels.

Le BSCI a réalisé cinq audits internes de l'ONUSIDA en 2021, contre quatre chacun en 2020 et 2019. Ces audits, qui se concentrent sur les questions de conformité, ont donné lieu à un taux de contrôle effectif de 70 %. Les membres du Comité ont mis en garde contre le fait de tirer des conclusions à partir du taux de contrôle rapporté, compte tenu du nombre relativement faible d'audits réalisés chaque année et de l'impossibilité de tirer des conclusions régionales plus larges à partir des résultats concernant les bureaux nationaux individuels. Le Comité a recommandé que le champ d'application de l'audit interne soit élargi pour inclure les questions de performance ainsi que la conformité. M. Webb a rendu compte de l'état des audits en cours et a déclaré que la direction de l'ONUSIDA reçoit chaque année un tableau de bord des audits. Le Comité a recommandé que la haute direction de l'ONUSIDA ait un engagement régulier et structuré avec le BSCI.

M. Webb a indiqué que le BSCI est en train d'élaborer son plan de travail pour 2023. Il a été convenu que le BSCI donnerait au Comité l'occasion d'examiner son plan de travail pour l'ONUSIDA. Le Comité a recommandé que le plan de travail s'inspire du profil de risque de

l'ONUSIDA, dans le but de garantir que les audits traitent dans toute la mesure du possible les risques les plus importants auxquels l'organisation est confrontée.

La commission a tenu une séance à huis clos avec M. Webb.

JOUR 3 : DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ONUSIDA

1. 1re séance : Finances et situation financière de l'ONUSIDA :

- a) *L'IEOAC examinera le rapport financier du CCP 2021 et la mise à jour de la gestion financière intérimaire 2022. L'IEOAC recevra également une mise à jour des travaux et des recommandations de l'équipe spéciale multipartite sur la situation financière de l'ONUSIDA.*
- b) *L'IEOAC recevra une présentation sur les règles et règlements financiers du Secrétariat et examinera leur fonctionnement et leur efficacité.*

M. Farhat a informé le Comité de la situation financière du programme commun, indiquant que la situation avait peu changé depuis que le CCP avait été informé en juin 2022. L'estimation actuelle des revenus en 2022 (162 millions de dollars) est inférieure de 25 millions de dollars aux ressources de base budgétisées et de 47 millions de dollars au montant total approuvé pour l'UBRAF. En réponse au manque de financement, le Secrétariat a pris un certain nombre de mesures de contrôle des coûts, notamment le gel des postes vacants, la limitation des voyages internationaux et la fixation d'un plafond pour les voyages (avec un tableau de bord assurant la transparence des frais de voyage), l'approbation d'actions ciblées pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la mise en attente du transfert des fonds restants aux Coparrainants. Le Secrétariat continue de puiser dans le solde du fonds, et M. Farhat a déclaré que le solde du fonds pourrait être puisé jusqu'à 85 millions de dollars, ce qui est considérablement inférieur au minimum de 107 millions de dollars approuvé par le CCP. Le Programme commun n'a pas encore reçu les contributions de cinq grands donateurs. En réponse aux questions de la commission, M. Farhat a indiqué que le Secrétariat a recours à la couverture pour minimiser les effets des fluctuations monétaires, bien que la couverture ne soit possible qu'après réception d'un engagement ferme.

Mme Julia Martin, des États-Unis d'Amérique, coprésidente de l'équipe spéciale informelle multipartite sur la situation du financement de l'ONUSIDA, a rendu compte des travaux de l'équipe spéciale visant à identifier les options permettant de combler le déficit de financement immédiat et de mobiliser un financement durable à plus long terme. Convoquée par le Bureau du CCP en réponse à une décision du CCP, l'équipe spéciale s'est réunie trois fois, se réunira à nouveau en octobre et publiera un rapport final au Bureau du CCP décrivant les options pour faire face à la situation de financement. Mme Martin a fait remarquer que l'ONUSIDA est un acteur central de la lutte contre le sida et que le manque à gagner prévu pour l'exercice biennal en cours mettrait en péril les contributions essentielles de l'ONUSIDA à la lutte mondiale contre le sida, notamment son soutien aux travaux du Fonds mondial et son système inégalé d'informations stratégiques sur le VIH. Le Bureau du Conseil de Coordination du Programme (CCP) a approuvé les recommandations de l'équipe spéciale pour faire face aux fluctuations monétaires, promouvoir le co-investissement au profit du Fonds mondial et du Programme commun, et encourager les membres du CCP à investir davantage dans le Programme commun. En octobre, l'équipe spéciale se concentrera sur l'identification des options à plus long terme pour un financement durable. Un dialogue structuré sur le financement aura lieu début novembre, et une « plongée en

profondeur » avec les donateurs est prévue le 18 novembre, après la réunion du conseil d'administration du Fonds mondial.

Le Comité s'est félicité de la mise à jour de la situation financière de l'ONUSIDA et des mesures prises par le Secrétariat et l'équipe spéciale pour combler le déficit de financement. Le Comité a convenu que le manque de financement représente un risque important pour l'organisation. Le Comité a discuté de diverses options. L'IEOAC attend avec impatience de recevoir et d'examiner la stratégie de mobilisation des ressources du Programme commun et de s'engager avec les hauts responsables de l'ONUSIDA sur cette question.

5. Session de clôture pour discuter/examiner les questions principales avec la haute direction de l'ONUSIDA : *L'IEOAC rencontrera la haute direction de l'ONUSIDA pour discuter des recommandations, des réflexions et des orientations découlant de leur réunion de septembre.*

6. Session de clôture pour discuter/examiner les questions principales avec le Bureau du CCP : *L'IEOAC rencontrera le Bureau du CCP pour discuter des recommandations, des réflexions et des orientations découlant de leur réunion de septembre.*

Le Comité a tenu deux sessions pour discuter de ses principales conclusions et recommandations : une avec la haute direction de l'ONUSIDA, et une autre avec le bureau du CCP. Lors de chacune de ces réunions, le Comité a examiné ses recommandations et a engagé un dialogue avec les invités.

Pour la session avec les cadres supérieurs, le Comité a été rejoint par M. Eamonn Murphy, directeur exécutif adjoint a.i. Programmes ; Matthew Kavanagh, Directeur exécutif adjoint a.i. Politique, plaidoyer et connaissances ; M. Martineau ; et M. Efraim Gomez, chef de cabinet. MM. Murphy et Kavanagh ont remercié la commission pour ses recommandations. M. Murphy a convenu avec le Comité de la nécessité d'améliorer la rapidité des enquêtes et d'entreprendre un processus structuré de gestion des risques. M. Kavanagh a souligné que la situation financière était le plus grand risque auquel l'organisation était confrontée, notant que le manque de financement risquait d'entraver la capacité du Programme commun à mettre en œuvre une stratégie mondiale ambitieuse de lutte contre le sida.

La session avec le Bureau du CCP comprenait la participation du Président du CCP, S.E. M. Rongvudhi Virabutr, Ambassadeur, Mission permanente du Royaume de Thaïlande auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi que d'autres membres du Bureau du CCP. Après que le président de l'IEOAC ait examiné les recommandations du Comité, le président du CCP et d'autres membres du bureau du CCP ont exprimé leur appréciation du travail du Comité.

8. Questions diverses

Il a été convenu que la prochaine réunion du Comité se déroulerait de manière virtuelle, avec deux réunions d'une demi-journée prévues les 9 et 11 novembre 2022. Le Comité a demandé au Secrétariat de lancer une procédure de passation de marché afin de s'assurer les services d'un rédacteur de rapports pour le Comité en 2023.

En l'absence d'autres questions, la présidente a ajourné la réunion.

